Le régulateur chinois des médicaments autorise l'utilisation des vaccins de Sinopharm

Compte Test - 2020-12-24 20:33:50 - Vu sur pharmacie.ma

Le «National Medical Products Administration» a donné, le mercredi dernier, son accord pour l'utilisation des deux vaccins produits par Sinopharm. Cet accord constitue un pas de plus vers l'approbation définitive par la Chine de ce vaccin candidat destiné à protéger contre le Sars-Cov-2. Depuis l'annonce de cette nouvelle, l'action de Sinopharm a bondi de 9%. Dans une déclaration au «Global Times», Sinopharm a indiqué qu'il a collecté les données relatives aux essais cliniques menés sur ses candidats vaccins notamment aux Émirats arabes unis. Il a aussi indiqué que c'est aux autorités sanitaires chinoises de se prononcer sur la conformité de ces nouveaux vaccins avec ses normes. Le fabricant chinois ne publiera ses données dans des revues universitaires qu'après l'approbation par les autorités de régulation chinoises. Selon une déclaration au Global Times de Tao Lina, un expert en vaccins de Shanghai et ancien employé de la prévention et du contrôle des maladies dans cette même ville, il pourrait y avoir un déploiement conditionnel sur le marché de ces nouveaux vaccins anti-Covid-19 vers le 1er janvier 2021. De nombreuses régions en Chine, y compris Zhuhai dans la province du Guangdong dans le sud de la Chine, Yiwu, Jiaxing et Shaoxing dans la province du Zhejiang dans l'est de la Chine, et dans la province du Sichuan dans le sud-ouest de la Chine, ont donné leur accord pour le démarrage de campagnes de vaccination destinées à protéger les sujets vulnérables et limiter la résurgence de nouveaux foyers de coronavirus. Le vaccin de Sinopharm qui utilise un virus inactivé a été officiellement approuvé par les Émirats arabes unis (EAU) au début du mois de décembre. D'après le ministre de la Santé des EAU, les deux doses administrées procurent une efficacité prouvée de 86% si l'on se fie à l'analyse intermédiaire des essais cliniques de phase III menés sur ce vaccin.